



Allocation personnalisée d'aide

Par LINE 13

Bonjour

Bénéficiaire d'une APA puis je ne plus faire intervenir le prestataire dont les prix ont fortement augmentés et employer une femme de ménage avec le chèque emploi service?

Merci de vos réponses

Par yapasdequoi

Bonjour,

Quel est le lien contractuel qui vous lie à ce prestataire ?

Par Edmee

En principe, l'avis qui vous attribue l'Apa doit mentionner dans quel cadre juridique et vous pouvez si nécessaire demander un changement auprès du département.

En tout cas, vous pouvez résilier le contrat avec votre prestataire, en respectant les clauses de ce contrat bien sûr.

Il y a deux moyens d'employer vous-même du personnel : embaucher directement une personne ou passer par un service mandataire, qui vous aidera à recruter et à diverses tâches de gestion. Veillez à obtenir l'Apa pour le ou les cadres que vous souhaitez, car il peut y avoir des différences de financement. Un service mandataire peut vous proposer si le contrat le prévoit les remplacements en cas d'absence. C'est une sécurité.